

REPARTITION DU PERSONNEL

ET
DU SERVICE DES MINES

Noms et adresses des fonctionnaires
(1^{er} janvier 1952).

ADMINISTRATION CENTRALE

70, rue de la Loi, à Bruxelles — Téléph. : 12.50.30

- MM. MEYERS, A., Directeur général, avenue Molière, 98, Forest-Bruxelles.
- FRESON, H., Ingénieur en chef - Directeur, avenue Hansen-Soulie, 119, Etterbeek.
- MARTENS, J., Ingénieur en chef - Directeur, avenue de la Couronne, 1a, Ixelles.
- LOGELAIN, G., Ingénieur en chef - Directeur, rue Alphonse Renard, 29, Ixelles.
- VANDENHEUVEL, A., Ingénieur en chef-Directeur à titre personnel, chargé de fonctions d'Ingénieur principal, avenue Brugmann, 372, Uccle.
- STENUIT, R., Ingénieur principal, chaussée de Waterloo, 1298, Uccle.
- DEHING, I., Ingénieur principal, drève du Château, 45, Ganshoren.
- VINCENT, M., Conseiller-adjoint, avenue des Combattants, 77, Ottignies.
- HENDRICKX, O., Chef de Bureau, rue de la Marne, 18, Schaerbeek.

Service des Explosifs.

70, rue de la Loi, à Bruxelles — Tél. 12.50.30

- MM. HUBERTY, J., Inspecteur en chef-Directeur, rue Jules Lejeune, 4, Ixelles.
- VANDERBECK, N., Ingénieur, place du 4 Août, 1, Etterbeek.

Service géologique.

13, rue Jenner, à Bruxelles — Tél. 48.30.69

- MM. GROSJEAN, A., Ingénieur en chef - Directeur, avenue de l'Horizon, 41, Woluwe-St-Pierre.

VERDELING VAN HET PERSONEEL

EN
VAN DE DIENST VAN HET MIJNWEZEN

Namen en adressen der ambtenaren.
(1^e Januari 1952).

HOOFDBESTUUR

Wetstraat, 70, te Brussel — Tel. : 12.50.30

- de HH. MEYERS, A., Directeur - generaal, Molièrelaan, 98, Vorst-Brussel.
- FRESON, H., Hoofdingenieur - Directeur, Hansen-Soulielaan, 119, Etterbeek.
- MARTENS, J., Hoofdingenieur - Directeur, Kroonlaan, 1a, Elsene.
- LOGELAIN, G., Hoofdingenieur - Directeur, Alphonse Renardstraat, 29, Elsene.
- VANDENHEUVEL, A., Hoofdingenieur-Directeur, ten persoonlijken titel, belast met functies van e.a. Ingenieur, Brugmannlaan, 372, Ukkel.
- STENUIT, R., E.A. Ingenieur, steenweg op Waterloo, 1298, Ukkel.
- DEHING, I., E.A. Ingenieur, Kasteeldreef, 45, Ganshoren.
- VINCENT, M., Adjunct-adviseur, avenue des Combattants, 77, Ottignies.
- HENDRICKX, O., Bureelhoofd, Marnestraat, 18, Schaerbeek.

Dienst der Springstoffen.

Wetstraat, 70, te Brussel — Tel. : 12.50.30

- de HH. HUBERTY, J., Hoofdinspecteur-Directeur, Jules Lejeune straat, 4, Elsene.
- VANDERBECK, N., Ingenieur, 4 Augustusplaats, 1, Etterbeek.

Aardkundige dienst.

Jennerstraat, 13, te Brussel — Tel. 48.30.69

- de HH. GROSJEAN, A., Hoofdingenieur - Directeur, Horizontlaan, 41, Sint-Pieters-Woluwe.

DELMER, A., Ingénieur, rue Gérard, 15, Etterbeek-Bruxelles.

LEGRAND, R., Géologue, chaussée de Louvain, 25, Tervuren.

GULINCK, M., Géologue, place du Casino, 13, Gand.

Institut National des Mines

60, rue Grande, à Pâturages - Tél. La Bouverie 343

MM. FRIPIAT, J., Ingénieur en Chef - Directeur, rue Grande, 60, Pâturages.

CALLUT, H., Ingénieur, rue Grande, 107, Pâturages.

INSPECTION GENERALE DES MINES

70, rue de la Loi, à Bruxelles - Tél. : 12.50.30

MM. ANCIAUX, H., Inspecteur général, avenue de Limbourg-Stirum, 233, Wemmel.

GUERIN, M., Inspecteur général, rue des Champs, 79, Liège.

DELMER, A., Ingenieur, Gerardstraat, 15, Etterbeek-Brussel.

LEGRAND, R., Aardkundige, steenweg op Leuven, 25, Tervuren.

GULINCK, M., Aardkundige, Casinoplein, 13, Gent.

Nationaal Mijninstituut

60, rue Grande, te Pâturages - Tel. La Bouverie 343

de HH. FRIPIAT, J., Hoofdingenieur - Directeur, rue Grande, 60, Pâturages.

CALLUT, H., Ingenieur, rue Grande, 107, Pâturages.

ALGEMENE INSPECTIE DER MIJNEN

Wetstraat, 70, te Brussel — Tel. : 12.50.30

de HH. ANCIAUX, H., Inspecteur-generaal, Limburg-Stirumlaan, 233, Wemmel.

GUERIN, M., Inspecteur-generaal, rue des Champs, 79, Luik.

I. DIVISION DES BASSINS DU BORINAGE ET DU CENTRE.

41, rue de Nimy, à Mons. - Tél. 331.74-75.

MM. HOPPE, R., Directeur divisionnaire, place de Flandre, 5, à Mons — Tél. 316.00.

DEMELENNE, E., Ingénieur principal divisionnaire, boulevard des Etats-Unis, 49, à Mons — Tél. 325.10.

Cette division comprend :

A. — Dans la province de Hainaut :

- 1) *Parrondissement judiciaire de Tournai*, moins les communes des cantons de Flobecq et de Lessines dont la langue administrative est le néerlandais;
- 2) *Parrondissement judiciaire de Mons*, moins les communes du canton d'Enghien dont la langue administrative est le néerlandais.
- 3) *dans l'arrondissement judiciaire de Charleroi* :
le canton de Binche, moins la commune d'Anderlues;
le canton de Seneffe;
les communes de Bellecourt, de Chapelle-lez-Herlaimont et de Trazegnies du canton de Fontaine-l'Évêque.

B. — Dans la province de Brabant.

- 1) *dans l'arrondissement judiciaire de Bruxelles* :
les communes dont la langue administrative est le français;
- 2) *dans l'arrondissement judiciaire de Nivelles* :
le canton de Nivelles.

C. — Dans la province de la Flandre Occidentale.

les communes des cantons de Messines, de Mouscron et de Wervicq dont la langue administrative est le français.

D. — Dans la province de la Flandre Orientale.

les communes du canton de Renaix dont la langue administrative est le français.

1. — ARRONDISSEMENT MINIER DU BORINAGE.

M. LINARD de GUERTECHIN, A., Ingénieur en chef - Directeur, rue des Compagnons, 11, à Mons — Tél. 318.22.

A. — Province de Hainaut.

Dans l'arrondissement judiciaire de Tournai :

- 1) les cantons d'Antoing, de Celles, de Péruwelz, de Quevaucamps, de Templeuve, de Tournai;
- 2) le canton de Lessines, sauf les communes dont la langue administrative est le néerlandais;
- 3) la commune de Gaurain-Ramecroix du canton de Leuze.

Dans l'arrondissement judiciaire de Mons :

- 1) les cantons de Boussu, de Dour, de Pâturages;
- 2) le canton de Mons, moins la commune de Havré;
- 3) les communes de Baudour, de Sirault et de Tertre du canton de Lens.

B. — Province de Brabant.

Dans l'arrondissement judiciaire de Bruxelles :

les communes de Bierghes et de Saintes du canton de Hal.

Dans l'arrondissement judiciaire de Nivelles :

le canton de Nivelles.

C. — Province de Flandre Occidentale.

les communes des cantons de Messines, de Mouscron et de Wervicq dont la langue administrative est le français.

1^{er} district. — M. FRADCOURT, R., Ingénieur, rue des Belneux, 14, à Mons. — Tél. 337.53.

Charbonnages

*Usines métallurgiques et cokeries
non jointes à des mines ou usines*

- 1) Blaton.
- 2) Agrappe-Escouffiaux et Hor-nu-Wasmes (sièges de l'ancienne concession de l'Agrappe).

Canton de Tournai.
Commune de Gaurain-Ramecroix du canton de Leuze.
Communes de Harchies et de Bernissart du canton de Quevaucamps.
Canton de Pâturages (moins les communes d'Eugies et de Quévy).

2^e district. — M. MOMBEL, J., Ingénieur, rue de la Clé, 19, à Mons. — Tél. 314.60.

Charbonnages

*Usines métallurgiques et cokeries
non jointes à des mines ou usines*

- 1) Hensies-Pommerœul et Nord de Quiévrain.
- 2) Rieu-du-Cœur.

Carbonisation Centrale à Tertre.

Cantons de Celles et de Templeuve.
Communes de Hainin, de Hensies, de Thulin, de Montroëul-sur-Haine, de Quaregnon et de Villerot du canton de Boussu.
Communes de Tertre et de Sirault du canton de Lens.
Communes de Flandre Occidentale dont la langue administrative est le français.

3^e district. — M. FRAIPONT, R., Ingénieur, rue de l'Égalité, 50, à Nimy — Tél. 344.27.

Charbonnages

*Usines métallurgiques et cokeries
non jointes à des mines ou usines*

Ouest de Mons.

—

Canton de Dour.

Canton de Lessines, moins les communes dont la langue administrative est le néerlandais.

Commune de Boussu du canton de Boussu.

4^e district. — M. X... (service réparti entre MM. MOMBEL et CAJOT).

Charbonnages

*Usines métallurgiques et cokeries
non jointes à des mines ou usines*

Hautrage et Hornu.

Forges de Clabecq.

Canton de Nivelles.

Communes de Bierghes et de Saintes du canton de Hal.

Commune de Baudour du canton de Lens.

Communes de Hautrage, de Hornu, de St-Ghislain et de Wasmuël du canton de Boussu.

5^e district. — M. CAJOT, P., Ingénieur, rue du Chemin de Fer, 110, à Cuesmes — Tél. 320.94.

Charbonnages

*Usines métallurgiques et cokeries
non jointes à des mines ou usines*

Agrappe-Escouffiaux et Hornu-Wasmes (sièges des anciennes concessions de l'Escouffiaux et de Hornu, Wasmes et Buisson).

—

Canton d'Antoing.

Communes de Wasmes et de Warquignies du canton de Boussu.

Communes d'Eugies et de Quévy du canton de Pâturages.

6^e district. — M. FRENAY, Ch., Ingénieur, rue A. Masquelier, 57, à Mons. — Tél. 344.12.

Charbonnages

*Usines métallurgiques et cokeries
non jointes à des mines ou usines*

Produits et Levant du Flénu.

Forges et Laminoirs de Jemappes.
Aciéries de Nimy.
Laminoirs de Nimy (A.M.S.).
Aciéries Jadot frères, à Belœil.

Canton de Mons, moins la commune de Havré.

Canton de Quevaucamps, moins les communes de Harchies et de Bernissart.

Canton de Péruwelz.

DELEGUES A L'INSPECTION DES MINES.

1^{re} circonscription à Hensies. — M. DEGALLAIX, Achille, rue de Mons, 96, à Bernissart.

Charbonnage Hensies-Pommercœur et Nord de Quiévrain (sièges Sartis et Louis Lambert).

2^{me} circonscription à Hautrage. — M. FIEVET, Raymond, Rat d'Eau, 4, à Erquennes.

Charbonnage de Blaton (siège Harchies).

Charbonnage Hautrage et Hornu (siège Hautrage).

- 3^{me} circonscription à Elouges. — M. BEKAERT, Clovis, Cité Ste-Odile, 28, à Elouges.
Charbonnage Ouest de Mons (sièges n° 1 Ferrand et n° 4 Grande Veine).
- 4^{me} circonscription à Boussu. — M. BERLAIMONT, Emile, rue Maréchal Foch, 31, à Dour.
Charbonnage Ouest de Mons (sièges n° 4 Alliance et n° 5 Sentinelle).
- 5^{me} circonscription à Boussu. — M. DUBOIS, Evariste, rue Basse, 83, à Wiheries.
Charbonnage Ouest de Mons (sièges n° 9 St-Antoine et n° 1 Machine à Feu).
- 6^{me} circonscription à Hornu. — M. LEFEBVRE, Maximilien, rue A. Ghislain, 147, à Hornu.
Charbonnage Ouest de Mons (siège Ste-Catherine).
Charbonnage Agrappe-Escouffiaux et Hornu-Wasmes (sièges n° 1 Le Sac et n° 7-8).
- 7^{me} circonscription à Pâturages. — M. CORNEZ, Elie, rue du Hameau, 80, à Pâturages.
Charbonnage Agrappe-Escouffiaux et Hornu-Wasmes (sièges n° 7 St-Antoine et n° 10 Grisœuil).
- 8^{me} circonscription à Frameries. — M. LALLEMAND, Georges, rue J. Cousin, 11, à La Bouverie.
Charbonnage Agrappe-Escouffiaux et Hornu-Wasmes (sièges n° 3 Grand Trait et Crachet).
- 9^{me} circonscription à Wasmes. — M. LASSOIE, Fernand, rue de Hornu, 213, à Wasmes.
Charbonnage Agrappe-Escouffiaux et Hornu-Wasmes (sièges n°s 3-5 et n° 4).
- 10^{me} circonscription à Hornu. — M. CORNET, Armand, rue de la Fontaine, 81, à Hornu.
Charbonnage Hautrage et Hornu (sièges Tertre, n° 7 et n° 12).
- 11^{me} circonscription à Quaregnon. — M. RIVIERE, Félicien, rue A. Delattre, 205, à Quaregnon.
Charbonnage Rieu du Cœur (siège n° 2).
Charbonnage Produits et Levant du Flénu (siège Nord).
- 12^{me} circonscription à Baudour. — M. HUBLART, Arthur, Coron du Vingt, 2, à Cuesmes.
Charbonnage Espérance et Hautrage (siège Espérance).
Charbonnage Produits et Levant du Flénu (siège n° 28).
- 13^{me} circonscription à Cuesmes. — M. DELPLACE, Jean-Baptiste, rue de la Sablonnière, 189, à Wasmuel.
Charbonnage Produits et Levant du Flénu (sièges n°s 14-17 et Héribus).

2. — ARRONDISSEMENT MINIER DU CENTRE.

M. LAURENT, J., Ingénieur en chef - Directeur, rue Lambillotte, 72, à Jumet. — Tél. 507.57, à Charleroi.

A. — Province de Hainaut.

Dans l'arrondissement judiciaire de Tournai :

- 1) les cantons de Ath et de Frasnes-lez-Buissenal;
- 2) le canton de Leuze, moins la commune de Gaurain-Ramecroix;
- 3) le canton de Flobecq, moins les communes dont la langue administrative est le néerlandais.

Dans l'arrondissement judiciaire de Mons :

- 1) les cantons de Chièvres, de La Louvière, de Rœulx, de Soignies;
- 2) le canton de Lens, moins les communes de Baudour, de Sirault et de Tertre;
- 3) la commune de Havré du canton de Mons;
- 4) le canton d'Enghien, moins les communes dont la langue administrative est le néerlandais.

Dans l'arrondissement judiciaire de Charleroi :

- 1) le canton de Seneffe;
- 2) le canton de Binche, moins la commune d'Anderlues;
- 3) les communes de Bellecourt, de Chapelle-lez-Herlaimont et de Trazegnies du canton de Fontaine-l'Évêque.

B. — Province de Brabant.

Dans l'arrondissement judiciaire de Bruxelles :

les communes dont la langue administrative est le français, sauf celles de Bierghes et de Saintes du canton de Hal.

C. — Province de Flandre Orientale.

les communes du canton de Renaix dont la langue administrative est le français.

1^{er} district. — M. LAURENT, V., Ingénieur, boulevard Saintelette, 90, à Mons. — Tél. 352.07.

<i>Charbonnages</i>	<i>Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines</i>	
1) St-Denis, Obourg, Havré.	Usines Gustave Boël à La Louvière.	Commune de Havré du canton de Mons.
2) Bois-du-Luc, La Barette et Trivières.	Usine d'agglomération de minerais de Houdeng-Goegnies.	Commune de Braine-le-Comte du canton de Soignies.
3) La Louvière et Sars-Longchamps.		Cantons de La Louvière et de Chièvres. Canton de Lens, moins les communes de Baudour, de Sirault et de Tertre.

2^{me} district. — M. X... (service réparti entre MM. LAURENT, V., JOSSE et ANIQUE).

<i>Charbonnages</i>	<i>Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines</i>	
1) Maurage et Boussoit.	Forges, usines et fonderies de Haine-St-Pierre.	Canton de Seneffe, moins la commune de Bois d'Haine.
2) Strépy et Thieu.	Laminaires de et à Gouy-lez-Piéton.	Canton de Rœulx, moins la commune de Péronnes. Canton d'Enghien, sauf les communes dont la langue administrative est le néerlandais. Canton de Ath. Communes de Soignies et de Horrués du canton de Soignies.

3^{me} district. — M. JOSSE, J., Ingénieur, rue de Thuin, 236, à Anderlues. — Tél. 834.43 à Charleroi.

<i>Charbonnages</i>	<i>Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines</i>	
Ressaix, Leval, Péronnes, Ste-Aldegonde et Houssu.	Forges et Laminaires de Baume, à Haine-St-Pierre. Aciéries de Haine-St-Pierre et Lesquin, à Haine-St-Pierre.	Canton de Binche, moins la commune d'Anderlues. Canton de Flobecq, moins les communes dont la langue administrative est le néerlandais. Canton de Frasnes-lez-Buissenal. Commune de Péronnes du canton de Rœulx. Communes du canton de Renaix dont la langue administrative est le français.

4^{me} district. — M. ANIQUE, M., Ingénieur principal, rue P.J. Wéry, 11, à Jumet. — Tél. 523.82.

<i>Charbonnages</i>	<i>Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines</i>	
Mariemont-Bascoup.	Laminaires de Longtain, à Bois d'Haine. Usines Gilson, à Bois d'Haine.	Canton de Soignies, moins les communes de Soignies, de Horruet et de Braine-le-Comte. Communes de Bellecourt, de Chapelle-lez-Herlaimont et de Trazegnies du canton de Fontaine-l'Évêque. Canton de Leuze, moins la commune de Gaurain-Ramecroix. Commune de Bois d'Haine du canton de Seneffe. Communes de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles dont la langue administrative est le français, sauf celles de Bierghes et de Saintes du canton de Hal.

DELEGUES A L'INSPECTION DES MINES.

- 1^{re} circonscription à Trivières. — M. SPLINGARD, Alfred, rue de Mons à Nivelles, 371, à Strépy-Bracquagnies.
Charbonnage St-Denis, Obourg, Havré (siège Beaulieu).
Charbonnage Bois-du-Luc, La Barette et Trivières (siège Le Quesnoy).
- 2^{me} circonscription à Maurage. — M. LIEN, Marcel, rue du Rœulx, 48, à Maurage.
Charbonnage Maurage et Bousoit (sièges La Garenne et Marie-José).
- 3^{me} circonscription à Strépy. — M. GODELOFFE, Marcel, rue Balasse, 23, à Houdeng-Aimeries.
Charbonnage Strépy-Thieu (sièges St-Henri et St-Julien).
- 4^{me} circonscription à St-Vaast. — M. SAUVENIERE, Georges, rue E. Urbain, 65, à St-Vaast.
Charbonnage Bois-du-Luc, La Barette et Trivières (siège St-Emmanuel).
Charbonnage de La Louvière et Sars Longchamps (siège Albert I).
- 5^{me} circonscription à Morlanwelz. — M. COLIN, Richard, rue St-Vaast, 54, à La Louvière.
Charbonnage Mariemont-Bascoup (sièges St-Arthur, n° 4 et n° 7).
- 6^{me} circonscription à Trazegnies. — M. RIJCKEBUS, Marcel, rue Royale, 53, à Chapelle-lez-Herlaimont.
Charbonnage Mariemont-Bascoup (sièges n° 5 et n° 6).
- 7^{me} circonscription à Haine-St-Paul. — M. VAN HELLEPUTTE, Alphonse, boulevard du Midi, 34, à St-Vaast.
Charbonnage Ressaix, Leval, Péronnes, Ste-Aldegonde et Houssu (sièges n° 8-10 et Ste-Aldegonde).
- 8^{me} circonscription à Péronnes. — M. ZINQUE, Maurice, rue des Combattants, 22, à Bray.
Charbonnage Ressaix, Leval, Péronnes, Ste-Aldegonde et Houssu (sièges Ste-Elisabeth et Ste-Marguerite)
- 9^{me} circonscription à Péronnes. — M. DERAYMAKER, Marcel, rue de Binche, 40, à Ressaix.
Charbonnage Ressaix, Leval, Péronnes, Ste-Aldegonde et Houssu (siège St-Albert).
Charbonnage de Bray (siège n° 1-2).

II. DIVISION DU BASSIN DE CHARLEROI ET DE NAMUR.

149, Grand'Rue, à Charleroi. - Tél. 267.51 - 267.57

14, rue Blondeau, à Namur. - Tél. 200.24

MM. LEFEVRE, R., Directeur divisionnaire, rue Sohier, 70, à Jumet. — Tél. 509.51.

TREFOIS, A., Ingénieur principal divisionnaire, avenue E. Mascaux, 134, à Marcinelle. — Tél. 212.50.

Cette division comprend :

A. — Dans la province de Hainaut.

Dans l'arrondissement judiciaire de Charleroi :

- les cantons de Beaumont, de Charleroi (Nord et Sud), de Châtelet, de Chimay, de Gosselies, de Jumet, de Merbes-le-Château, de Marchienne-au-Pont et de Thuin;
- la commune d'Anderlues du canton de Binche;
- le canton de Fontaine-l'Evêque, moins les communes de Bellecourt, de Chapelle-lez-Herlaimont et de Trazeznies.

B. — Dans la province de Brabant.

l'arrondissement judiciaire de Nivelles, moins le canton de Nivelles.

C. — La province de Namur.

1. — ARRONDISSEMENT MINIER DE CHARLEROI-OUEST.

149, Grand'Rue, à Charleroi. - Tél. 267.51 - 267.57

M. RENARD, L., Ingénieur en chef - Directeur, allée des Grands Chêniats, 14, à Loverval. — Tél. 129.23.

Province de Hainaut.

Dans l'arrondissement judiciaire de Charleroi :

- 1) les cantons de Beaumont, de Chimay, de Jumet, de Merbes-le-Château, de Marchienne-au-Pont, de Thuin;
- 2) le canton de Fontaine-l'Evêque, moins les communes de Bellecourt, de Chapelle-lez-Herlaimont et de Trazeznies;
- 3) la commune d'Anderlues du canton de Binche;
- 4) les communes de Marcinelle et de Mont-sur-Marchienne du canton de Charleroi (Sud).

N. B. — La surveillance des appareils à vapeur de la navigation sur la Sambre est du ressort de l'arrondissement minier de Namur.

1^{er} district. — M. MARTIAT, V., Ingénieur principal, rue Frère Orban, 12, à Jumet. — Tél. 512.40.

Charbonnages

Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines

- 1) Bois de la Haye.
- 2) Beaulieusart, Leernes et Forte Taille.

Aciéries et Minières de la Sambre, usine de Monceau-sur-Sambre.

Canton de Merbes-le-Château.
Commune d'Anderlues du canton de Binche.
Communes de Fontaine-l'Evêque et de Leernes du canton de Fontaine-l'Evêque.
Commune de Monceau-sur-Sambre du canton de Marchienne-au-Pont.

2^{me} district. — M. BERNIER, P., Ingénieur, rue de Gaulle, 19, à Courcelles. — Tél. 802.22.

Charbonnages

Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines

Monceau-Fontaine, Marcinelle et Nord de Charleroi (division de Forchies).

Usines de la Providence, à Marchienne-au-Pont.

Canton de Marchienne-au-Pont, moins les communes de Monceau-sur-Sambre et de Goutroux.
Communes de Souvret, de Forchies et de Piéton du canton de Fontaine-l'Evêque.

3^{me} district. — M. X... (service réparti entre MM. MARTIAT, TONDEUR et BERNIER).

<i>Charbonnages</i>	<i>Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines</i>	
Monceau-Fontaine, Marcinelle et Nord de Charleroi (division de Monceau, moins le siège n° 3).	Laminoirs du Ruau, à Marchienne-au-Pont. Aciéries Allard, à Marchienne-au-Pont.	Commune de Goutroux du canton de Marchienne-au-Pont. Commune de Mont-sur-Marchienne du canton de Charleroi (Sud).

4^{me} district. — M. TONDEUR, A., Ingénieur, avenue de la Prévoyance, 61, à Marcinelle. — Tél. 153.26.

<i>Charbonnages</i>	<i>Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines</i>	
Monceau-Fontaine, Marcinelle et Nord de Charleroi (division de Marcinelle et siège n° 3 de la division de Monceau).	Union des Aciéries, à Marcinelle. Usines Léonard Giot, à Marchienne-au-Pont.	Cantons de Beaumont et de Chimay. Commune de Marcinelle du canton de Charleroi (Sud). Commune de Courcelles du canton de Fontaine-l'Évêque.

5^{me} district. — M. X... (service réparti entre MM. MARTIAT, TONDEUR et BERNIER).

<i>Charbonnages</i>	<i>Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines</i>	
1) Centre de Jumet. 2) Amercœur. 3) Bois du Cazier, Marcinelle et du Prince.	Fabrique de fer de Charleroi, à Marchienne-au-Pont.	Cantons de Jumet et de Thuin.

DELEGUES A L'INSPECTION DES MINES.

1^{re} circonscription à Anderlues. — M. CLARAS, Nestor, chaussée de Mons, 113, à Anderlues.

Charbonnage Bois de la Haye (sièges n° 3 et n° 6).

2^{me} circonscription à Fontaine-l'Évêque. — M. BARDIAU, Edgard, rue du Cadet, 91, à Trazegnies.

Charbonnage Beaulieusart, Leernes et Forte Taille (sièges n° 1, n° 2 et n° 3).

3^{me} circonscription à Forchies-la-Marche. — M. LEBRUN, Georges, rue du Nespériat, à Thuin (Waibes).

Charbonnage Monceau-Fontaine, Marcinelle et Nord de Charleroi : division de Forchies (sièges n° 8, n° 10 et n° 17).

4^{me} circonscription à Monceau-sur-Sambre. — M. POUILLARD, Raymond, rue Wattelaer, 38, à Jumet.

Charbonnage Monceau-Fontaine, Marcinelle et Nord de Charleroi : division de Monceau (sièges n° 4 et n° 14).

5^{me} circonscription à Courcelles. — M. WAUTHIER, Fernand, rue de la Science, 41, à Souvret.

Charbonnage Monceau-Fontaine, Marcinelle et Nord de Charleroi, division de Monceau (sièges n° 3 et 6).

6^{me} circonscription à Marchienne-au-Pont. — M. DE BLAUWE, Adolphe, rue St-Joseph, 2, à Gilly.

Charbonnage Monceau-Fontaine, Marcinelle et Nord de Charleroi : division de Monceau (sièges n° 18 et n° 19).

Charbonnage Beaulieusart, Leernes et Forte Taille (siège Espinoy).

7^{me} circonscription à Couillet. — M. BAUDOUL, Eugène, rue du Chemin Vert, 73, à Marcinelle.

Charbonnage Monceau-Fontaine, Marcinelle, et Nord de Charleroi : division de Marcinelle (sièges n° 4, n° 5 et n° 10).

8^{me} circonscription à Jumet. — M. VAN ERTEVELDE, Pierre, rue Masure, 17, à Jumet.
 Charbonnage Centre de Jumet (sièges St-Quentin et St-Louis).
 Charbonnage Bois-du-Cazier, Marcinelle et du Prince (siège St-Charles).

9^{me} circonscription à Jumet. — M. DUFRENNE, Edouard, rue Destrée, 9, à Jumet.
 Charbonnage d'Amercéeur (sièges Chaumonceau, Belle-Vue et Naye-à-Bois).

2. — ARRONDISSEMENT MINIER DE CHARLEROI-EST.

149. Grand'Rue, à Charleroi. - Tél. 267.51 - 267.57

M. JANSSENS, G., Ingénieur en chef - Directeur, allée Notre-Dame-des-Grâces, 1, à Loverval. — Tél. 135.52.

Province de Hainaut.

Dans l'arrondissement judiciaire de Charleroi :

- 1) les cantons de Châtelet, de Gosselies et de Charleroi (Nord);
- 2) le canton de Charleroi (Sud), moins les communes de Marcinelle et de Mont-sur-Marchienne.

N. B. — La surveillance des appareils à vapeur de la navigation sur la Sambre est du ressort de l'arrondissement minier de Namur.

1^{er} district. — M. DELVAUX, L., Ingénieur, rue Destrée, 84, à Marcinelle. — Tél. 227.75.

Charbonnages

Usines métallurgiques et cokeries
 non jointes à des mines ou usines

Mambourg, Sacré-Madame et Poirier réunis (moins les sièges de l'ancienne concession du Poirier).

Usines de Thy-le-Château, à Marcinelle.

Canton de Gosselies, moins les communes de Fleurus, de Ransart, de Thiméon et de Wangenies.

Communes de Dampremy, de Lodelinsart et de Charleroi, des cantons de Charleroi (Nord et Sud).

2^{me} district. — M. X... (service réparti entre MM. MIGNION, MOUREAU et DELVAUX).

Charbonnages

Usines métallurgiques et cokeries
 non jointes à des mines ou usines

- 1) Mambourg, Sacré-Madame et Poirier réunis (sièges de l'ancienne concession du Poirier).
- 2) Boubier.
- 3) Noël.

Usines de Sambre et Moselle, à Montignies-sur-Sambre.

Communes de Couillet, de Gilly et de Montignies-sur-Sambre des cantons de Charleroi (Nord et Sud).

Commune de Loverval du canton de Châtelet.

3^{me} district. — M. MIGNION, G., Ingénieur, rue de la Station, 197, à Ransart. — Tél. 527.69.

Charbonnages

Usines métallurgiques et cokeries
 non jointes à des mines ou usines

- 1) Appaumée-Ransart, Bois du Roi et Fontenelle.
- 2) Centre de Gilly.
- 3) La Masse St-François.
- 4) Tergnée, Aiseau-Presle.

Usines métallurgiques du Hainaut, à Couillet.

Communes de Fleurus, de Ransart et de Wangenies, du canton de Gosselies.

Communes de Farciennes, de Gerpennes et de Roselies du canton de Châtelet.

4^{me} district. — M. MOUREAU, J., Ingénieur, rue Delval, 28, à Trazegnies. — Tél. 808.58.

<i>Charbonnages</i>	<i>Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines</i>	
Gouffre et Carabinier Pont-de-Loup réunis.	Laminoirs de Thiméon, à Thiméon. Aciéries d'Aiseau, à Aiseau.	Commune de Thiméon du canton de Gosselies. Communes d'Aiseau, de Châtelet, de Chatelineau, de Goegnies, de Joncret, de Pironchamps, de Pont-de-Loup, de Presles et de Villers-Poterie du canton de Châtelet.

5^{me} district. — M. X... (service réparti entre MM. MIGNION, MOUREAU et DELVAUX).

<i>Charbonnages</i>	<i>Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines</i>	
1) Grand-Mambourg et Bonne-Espérance. 2) Trieu-Kaisin. 3) Bois Communal de Fleurus. 4) Nord de Gilly. 5) Petit Try, Trois Sillons, Sainte Marie, Défoncement et Petit Houilleur réunis.	Aciéries et Minières de la Sambre, usine de Moncheret.	Communes d'Acoz, de Bouffioux et de Lambusart du canton de Châtelet.

DELEGUES A L'INSPECTION DES MINES.

- 1^{re} circonscription à Charleroi. — M. VERSCHULDEN, Jérôme, rue Appaumée, 108, à Ransart.
Charbonnage Mambourg, Sacré-Madame et Poirier réunis (sièges n^o 1, Sacré-Français et Hamendes).
- 2^{me} circonscription à Dampremy. — M. DESSOY, Dorsan, impasse des Bienheureux, 14, à Gilly.
Charbonnage Mambourg, Sacré-Madame et Poirier réunis (sièges St-Théodore et Blanchisserie).
Charbonnage du Grand Mambourg (siège Ste-Zoé).
- 3^{me} circonscription à Châtelet. — M. FIEVEZ, Victor, rue Paul Pastur, 17, à Montignies-sur-Sambre.
Charbonnage Mambourg, Sacré-Madame et Poirier réunis (sièges St-André et St-Charles).
Charbonnage du Boubier (sièges n^o 1 et n^o 2-3).
- 4^{me} circonscription à Chatelineau. — M. CUVELIER, Augustin, rue Bonnevie, 121, à Ransart.
Charbonnage Trieu-Kaisin (sièges n^o 1 Viviers et n^o 8 Pays-Bas).
- 5^{me} circonscription à Gilly. — M. VAN WAMBEKE, Rustique, chaussée de Fleurus, 99, à Gilly.
Charbonnage du Centre de Gilly (siège Vallées).
Charbonnage Noël (siège St-Xavier).
Charbonnage Bois Communal de Fleurus (siège Ste-Henriette).
- 6^{me} circonscription à Chatelineau. — M. PROUVE, Léandre, rue du Sart Allet, 117, à Chatelineau.
Charbonnage Gouffre et Carabinier Pont-de-Loup réunis (sièges n^o 7, n^o 8 et n^o 10).
- 7^{me} circonscription à Fleurus. — M. SANDRON, Jules, rue de Farciennes, 4, à Roselies.
Charbonnage Nord de Gilly (siège n^o 1).
Charbonnage Gouffre et Carabinier Pont-de-Loup réunis (sièges n^o 2 et n^o 3).
- 8^{me} circonscription à Fleurus. — M. DELVAUX, Valère, rue Eau sur Elle, 52, à Ransart.
Charbonnage Appaumée-Ransart, Bois du Roi et Fontenelle (sièges n^o 1 Appaumée et n^o 2 Marquis).
Charbonnage Petit-Try, Trois Sillons, Sainte-Marie, Défoncement et Petit Houilleur réunis (siège Ste-Marie).

5^{me} circonscription à Farciennes. — M. NANEXI, Amour, rue des Amuges, 5, à Farciennes.
 Charbonnage La Masse St-François (siège Ste-Pauline).
 Charbonnage Tergnée, Aiseau-Preisle (sièges Tergnée et Roselies).

3. — ARRONDISSEMENT MINIER DE NAMUR.
14, rue Blondeau, à Namur. - Tél. 200.24.

M. DONEUX, M., Ingénieur en chef - Directeur, rue Léanne, 73, à Namur. — Tél. 263.66.

A. — *La province de Namur.*

B. — *Province de Brabant.*

Dans l'arrondissement judiciaire de Nivelles :

les cantons de Genappe, de Jodoigne, de Perwez, de Wavre.

N. B. — La surveillance des appareils à vapeur de la navigation sur la Sambre est du ressort de l'arrondissement minier de Namur, tant dans la province du Hainaut que dans la province de Namur.

1^{er} district. — M. DURIEU, M., Ingénieur principal, rue Mazy, 66, à Jambes. — Tél. 222.46.

<i>Charbonnages</i>	<i>Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines</i>
---------------------	--

- | | |
|---|---|
| <p>1) Roton Ste-Catherine.</p> <p>2) Soye - Floriffoux - Floreffe -
Flawinne - La Lâche et Extensions.</p> <p>3) Stud-Rouvroy.</p> <p>4) Groyne-Liégeois.</p> | <p>Partie de la province de Namur située sur la rive droite de la Meuse.</p> <p>Les appareils de la navigation sur la Sambre (Hainaut compris) et la Meuse.</p> |
|---|---|

2^{me} district. — M. LECLERCQ, J., Ingénieur, rue Notre-Dame, 18, à Tamines. — Tél. 718.62.

<i>Charbonnages</i>	<i>Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines</i>
---------------------	--

- | | | |
|---|--|---|
| <p>1) Bonne Espérance.</p> <p>2) Falisolle et Oignies-Aiseau.</p> | <p>St-Eloi, à Thy-le-Château.</p> <p>Compagnie Générale des Aciers, à Thy-le-Château.
de Rosée, à Warnant.</p> | <p>Partie de la province de Namur comprise entre la Sambre et la Meuse.</p> |
|---|--|---|

3^{me} district. — M. X... (service réparti entre MM. DURIEU et LECLERCQ).

<i>Charbonnages</i>	<i>Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines</i>
---------------------	--

- | | | |
|---|---|---|
| <p>1) Baulet, Velaine, Auvelais et Jemeppe.</p> <p>2) Tamines.</p> <p>3) Château.</p> <p style="padding-left: 20px;"><i>Mine métallique</i>
Vedrin St-Marc.</p> | <p>Acierie de Marche-les-Dames.</p> <p>Usines Henricot, à Court-St-Etienne.</p> | <p>Partie de la province de Namur située au Nord de la Sambre et de la Meuse.</p> <p>Cantons de Genappe, de Jodoigne, de Perwez et de Wavre de l'arrondissement judiciaire de Nivelles.</p> |
|---|---|---|

N. B. — Les carrières de terre plastique font l'objet d'une répartition particulière, d'après les entreprises, par les soins de l'Ingénieur en chef - Directeur de l'arrondissement.

DELEGUES A L'INSPECTION DES MINES.

1^{re} circonscription à Lambusart. — M. BONNET, Louis, rue des Bourgeois, 5, à Wanfercée-Baulet.

Charbonnage Roton Ste-Catherine (siège Ste-Catherine et Aulniats).

Charbonnage de Bonne Espérance (siège n° 1).

Charbonnage de Baulet, Velaine, Auvelais et Jemeppe (siège Ste-Barbe).

2^{me} circonscription à Tamines. — M. VIGNERON, Ferdinand, rue de Falisolle, 340, à Auvelais.

Charbonnage Tamines (sièges Ste-Eugénie et Ste-Barbe).

Charbonnage Groyne-Liégeois (siège Groyne).

3^{me} circonscription à Aiseau. — M. HINANT, Gaston, rue E. Vandervelde, 96, à Keumiée.

Charbonnage Falisolle et Oignies-Aiseau (sièges n^o 4 et n^o 5).

Charbonnage Soye-Floriffoux-Floreffe-Flawinne-La Lâche et Extensions (siège Ste-Rita).

Charbonnage Château (siège Balances).

III. DIVISION DU BASSIN DE LIEGE.

84, avenue Blondin, à Liège. - Tél. 23.39.45 - 46

MM. THONNART, P., Directeur divisionnaire, rue de Campine, 400, à Liège. — Tél. 23.98.15.

PASQUASY, L., Ingénieur principal divisionnaire, quai du Roi Albert, 14, à Bressoux. — Tél. 43.26.58.

Cette division comprend :

A. — *La province de Liège,*

moins les communes des cantons d'Aubel, de Dalhem et de Landen, dont la langue administrative est le néerlandais.

B. — *La province de Luxembourg.*

C. — *Dans la province de Limbourg,*

les communes de l'arrondissement judiciaire de Tongres, dont la langue administrative est le français.

D. — *Dans la province de Brabant.*

Dans l'arrondissement judiciaire de Louvain :

les communes dont la langue administrative est le français.

1. — ARRONDISSEMENT MINIER DE LIEGE-OUEST.

M. MASSON, R., Ingénieur en chef - Directeur, rue des Rivageois, 41, à Liège. — Tél. 23.88.65.

A. — *Province de Liège.*

L'arrondissement judiciaire de Huy,

moins les communes du canton de Landen dont la langue administrative est le néerlandais.

Dans l'arrondissement judiciaire de Liège :

les cantons de Fexhe-Slins, de Hollogne-aux-Pierres, de Liège 1, de Liège 2, de St-Nicolas et de Waremme.

Les appareils à vapeur de la navigation dans toute la province de Liège.

B. — *Province de Luxembourg.*

Dans l'arrondissement judiciaire de Marche :

les cantons de Durbuy, de Erezée, de La Roche, de Marche-en-Famenne et de Nassogne.

Dans l'arrondissement judiciaire de Neufchâteau :

les cantons de Bouillon, de Neufchâteau, de Paliseul, de St-Hubert, de Sibret et de Wellin.

C. — *Province de Limbourg :*

les communes de l'arrondissement judiciaire de Tongres dont la langue administrative est le français.

D. — *Province de Brabant.*

Dans l'arrondissement judiciaire de Louvain :

les communes dont la langue administrative est le français.

1^{er} district. — M. FRAIKIN, A., Ingénieur, rue de Campine, 145, à Liège. — Tél. 43.09.91.

Charbonnages

*Usines métallurgiques et cokeries
non jointes à des mines ou usines*

- | | | |
|-----------------------------------|----------------------------|--|
| 1) Kessales-Artistes et Concorde. | John Cockerill, à Seraing. | Cantons de Nandrin et de Ferrières. |
| 2) Cockerill. | Ferblatil, à Tilleur. | Cantons de Durbuy, de Erezée, de La Roche, de Marche-en-Famenne et de Nassogne.
Cantons de Bouillon, de Neufchâteau, de Paliseul, de St-Hubert, de Sibret et de Wellin. |

2^{me} district. — M. MICHEL, J.-M., Ingénieur, rue de Harlez, 49, à Liège. — Tél. 23.16.68.

Charbonnages

*Usines métallurgiques et cokeries
non jointes à des mines ou usines*

- | | | |
|--|--|-----------------------------|
| 1) Ben - Bois de Gives et de St-Paul. | Delloye-Mathieu, à Marchin.
Espérance-Longdoz, à Seraing, à Jemeppe et à Flémalle-Grande. | Cantons de Huy et de Héron. |
| 2) Halbosart, Kivelterrie et Paix-Dieu. | | |
| 3) Arbre St-Michel, Bois d'Otheit, Cowa et Pays de Liège (en liquidation). | | |
| 4) Marihaye. | | |

3^{me} district. — M. STASSEN, J., Ingénieur, rue des Augustins, 49, à Liège. — Tél. 23.61.25.

Charbonnages

*Usines métallurgiques et cokeries
non jointes à des mines ou usines*

- | | | |
|-------------------------------|--|--|
| 1) Bonnier. | Vieille-Montagne, à Flône et à Hollogne-aux-Pierres. | Canton de Hannut. |
| 2) Gosson - La Haye - Horloz. | Métallurgique de Prayon, à Engis. | Commune de Flône du canton de Jehay-Bodegnée. |
| 3) Ans. | | Canton de Waremme.
Canton de Hollogne-aux-Pierres, moins la commune de Flémalle-Haute.
Canton de Landen, moins les communes dont la langue administrative est le néerlandais.
Communes de l'arrondissement judiciaire de Louvain dont la langue administrative est le français.
Les appareils à vapeur de la navigation dans toute la province de Liège. |

4^{me} district. — M. LECOMTE, J., Ingénieur, av. de la Rousselière, 37, à Fayembois (Beyne-Heusay). — Tél. 65.18.98.

Charbonnages

*Usines métallurgiques et cokeries
non jointes à des mines ou usines*

- | | | |
|--------------------------------|--|--|
| 1) Espérance et Bonne-Fortune. | Phenix Works, à Flémalle-Haute. | Canton de Jehay-Bodegnée, moins la commune de Flône. |
| 2) Patience-Beaujonc. | Usines à tubes de la Meuse, à Flémalle-Haute et à Sclessin.
Engrais et Produits Chimiques de la Meuse, à Tilleur. | Commune de Flémalle-Haute du canton de Hollogne-aux-Pierres.
Cantons de St-Nicolas et de Liège 2.
Canton de Liège 1, partie située sur la rive gauche de la Meuse. |

5^{me} district. — M. X... (service réparti entre MM. FRAIKIN, MICHEL, STASSEN et LECOMTE).

<i>Charbonnages</i>	<i>Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines</i>	
1) Bonne Fin - Bâneux et Batterie.	Espérance-Longdoz, usine de Liège.	Canton de Fexhe-Slins. Canton de Liège 1 : partie située sur la rive droite de la Meuse.
2) Grande-Bacnure et Petite-Bacnure.		Communes de l'arrondissement judiciaire de Tongres dont la langue administrative est le français.

DELEGUES A L'INSPECTION DES MINES.

1^{re} circonscription à Seraing. — M. POLARD, Emile, rue Ferrer, 32, à Flémalle-Grande.

Charbonnage Marihaye (sièges Vieille-Marihaye, Many et Boverie).

2^{me} circonscription à Jemeppe-sur-Meuse. — M. BRAIBANT, Ferdinand, avenue J. Wauters, 7, à Jemeppe-sur-Meuse.

Charbonnage Kessales - Artistes et Concorde (sièges Kessales, Bon Buveur et Xhorré).

Charbonnage Cockerill (siège Colard).

3^{me} circonscription à Montegnée. — M. JASSELETTE, Alfred, rue du Horloz, 85, à St-Nicolas (Lg).

Charbonnage Gosson - La Haye - Horloz (sièges n^o 1, n^o 2 et Horloz).

Charbonnage Ben - Bois de Gives et de St-Paul (siège St-Paul).

4^{me} circonscription à Grâce-Berleur. — M. PELLAERS, Arthur, rue de la Prévoyance, 2, à Montegnée.

Charbonnage Kessales - Artistes et Concorde (siège Grands Makets).

Charbonnage Bonnier (siège Péry).

Charbonnage Halbosart - Kivelterie et Paix-Dieu (siège St-Honoré).

5^{me} circonscription à Liège. — M. LAHON, Lucien, rue Bordelais, 147, à Tilleur.

Charbonnage d'Ans (siège Levant).

Charbonnage Bonne Fin - Bâneux et Batterie (siège Batterie).

6^{me} circonscription à Montegnée. — M. THOMAS, Alphonse, rue P. Lakaye, 21, à Grâce-Berleur.

Charbonnage Espérance et Bonne Fortune (sièges Nouvelle-Espérance, Bonne-Fortune et St-Nicolas).

7^{me} circonscription à Liège. — M. LUCAS, Charles, rue du Laveu, 198, à Liège.

Charbonnage Patience - Beaujonc (siège Bure-aux-Femmes).

Charbonnage Bonne Fin - Bâneux et Batterie (siège Aumônier).

8^{me} circonscription à Liège. — M. BOLAND, Jean, rue de Liège, 92, à Vottem.

Charbonnage Bonne Fin - Bâneux et Batterie (siège Ste-Marguerite).

Grande-Bacnure et Petite-Bacnure (sièges Gérard Cloes et Petite-Bacnure).

2. — ARRONDISSEMENT MINIER DE LIEGE-EST.

M. BREDAS, R., Ingénieur en chef - Directeur, rue Rouveroy, 6, à Liège. — Tél. 23.91.11.

A. — Province de Liège.

Dans l'arrondissement judiciaire de Liège :

1) les cantons de Fléron, de Grivegnée, de Herstal, de Louveigné et de Seraing;

2) le canton de Dalhem, moins les communes dont la langue administrative est le néerlandais.

L'arrondissement judiciaire de Verviers,

moins les communes du canton d'Aubel dont la langue administrative est le néerlandais.

N. B. — Les appareils à vapeur de la navigation dans toute la province sont du ressort de l'arrondissement de Liège-Ouest.

B. — Province de Luxembourg.

Dans l'arrondissement judiciaire de Marche :

les cantons de Houffalize et de Vielsalm.

Dans l'arrondissement judiciaire de Neufchâteau :

le canton de Bastogne.

L'arrondissement judiciaire d'Arlon.

1^{er} district. — M. DELREE, H., Ingénieur principal, rue de Fragnée, 45, à Liège. — Tél. 23.81.59.

Charbonnages

Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines

- | | | |
|-----------------------------------|---|---|
| 1) Six Bonniers (en liquidation). | Ougrée-Marihaye, à Ougrée et à Seraing. | Canton de Seraing, moins la commune de Tilff. |
| 2) Ougrée. | | |
| 3) Sclessin-Val Benoit. | Cockerill, usine d'Athus. | Canton de Bastogne. |
| 4) Belle-Vue et Bien-Venue. | Musson et Halanzy, à Musson. | Arrondissement judiciaire d'Arlon. |
- Mines métalliques*
Musson et Halanzy.

2^{me} district. — M. PERWEZ, L., Ingénieur, boulevard de l'Ourthe, 59, à Chênée. — Tél. 65.17.09.

Charbonnages

Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines

- | | | |
|-----------------------------------|---|--|
| 1) Abhooz et Bonne Foi - Hareng. | Vieille Montagne, à Angleur et à Tilff. | Commune d'Angleur du canton de Grivegnée. |
| 2) Espérance, Violette et Wandre. | Dumonceau, à Tilff. | Commune de Tilff du canton de Seraing. |
| | Laminaires de Goffontaine, à Fraipont. | Canton de Louveigné. |
| | Heptia-Hauzeur, à Fraipont. | Cantons de Malmédy, de St-Vith et de Stavelot. |
| | | Cantons de Houffalize et de Vielsalm. |

3^{me} district. — M. PHILIPPART, F., Ingénieur, rue de Harlez, 62, à Liège. — Tél. 23.95.60.

Charbonnages

Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines

- | | | |
|-------------------------------|--|--|
| 1) Wérister. | Laminaires de l'Ourthe, à Embourg. | Canton de Fléron, moins la commune de Chênée. |
| 2) Herve - Wergifosse. | Deflandre, à Embourg. | Cantons de Dison, de Herve, de Limbourg et de Spa. |
| 3) Quatre-Jean et Pixherotte. | Usines de Colonster, à Embourg. | |
| | Nagelmaeckers, à Vaux-sous-Chèvremont. | |
| | La Rochette, à Chaudfontaine. | |
| | Ancion, à Forêt. | |
| | Métallurgique de Prayon, à Forêt. | |

La surveillance du siège des charbonnages Quatre-Jean et Pixherotte est assurée, provisoirement, par M. l'Ingénieur MEDAETS.

4^{me} district. — M. MEDAETS, Jean, Ingénieur, rue Ferdinand Nicolay, 213, à Ougrée. — Tél. 34.01.72.

Charbonnages

Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines

- | | | |
|-------------------------|--|--|
| 1) Argenteau-Trembleur. | Usines à cuivre et à zinc, usines de Chênée et de Grivegnée. | Commune de Chênée du canton de Fléron. |
| 2) Hasard-Cheratte. | | Canton de Grivegnée, moins la commune d'Angleur. |

3) Micheroux (en liquidation).	Cockerill, usine de Grivegnée.	Canton de Herstal.
4) Minerie.	Aciéries de la Meuse, à Cheratte. S.A. Aluminium Belge, à Chê- nee.	Cantons d'Eupen et de Verviers. Canton de Dalhem, moins les communes dont la langue adminis- trative est le néerlandais. Canton d'Aubel, moins les com- munes dont la langue administra- tive est le néerlandais.

M. MEDAETS étant jusqu'à nouvel ordre, chargé du service d'un district complet de la division du bassin de Campine, ne surveille que le siège de Cheratte des Charbonnages de Hasard-Cheratte. Le restant du service du 4^{me} district est réparti entre MM. DELREE, PERWEZ et PHILIPPART.

DELEGUES A L'INSPECTION DES MINES

- 1^{re} circonscription à Herstal. — M. JOLY, Léonard, rue A. Cartier, 21, à Herstal.
Charbonnage Espérance, Violette et Wandre (sièges Bonne Espérance et Wandre).
- 2^{me} circonscription à Herstal. — M. ROUMA, Joseph, rue de l'Avenir, 46, à Grivegnée.
Charbonnage Abhooz et Bonne Foi Hareng (sièges d'Abhooz et de Milmort).
Charbonnage Belle-View et Bien-Venue (siège Belle-View).
- 3^{me} circonscription à Ougrée. — M. BRAIBANT, Hubert, rue des Pierres, 44, à Seraing.
Charbonnage Ougrée (siège n^o 1).
Charbonnage Sclessin - Val Benoit (siège Val Benoit).
- 4^{me} circonscription à Romsée. — M. GEURTS, Jean, Grand'Route, 66, à Beyne-Heusay.
Charbonnage Wérister (sièges de Romsée et Beyne-Homvent).
- 5^{me} circonscription à Micheroux. — M. JACQUEMIN, Hubert, rue Rafhay, 472, à Olne.
Charbonnage Hasard - Cheratte (siège de Micheroux).
Charbonnage Quatre-Jean et Pixherotte (siège Mairie).
- 6^{me} circonscription à Cheratte. — M. DETHIER, René, rue Henri de Louvain, 27, à Wandre.
Charbonnage Hasard - Cheratte (siège de Cheratte).
Charbonnage Argenteau - Trembleur (siège Marie).
- 7^{me} circonscription à Fléron. — M. DELHEID, Guillaume, rue Cherra, 95, à Vaux-sous-Chèvremont.
Charbonnage Wérister (siège de Vaux).
Charbonnage Hasard - Cheratte (siège de Fléron).
Charbonnage Micheroux (siège Théodore).
- 8^{me} circonscription à Battice. — M. WARNIER, André, rue Chefneux, 14, à Soumagne.
Charbonnage Herve-Wergifosse (sièges José et des Xhawirs).
Charbonnage Minerie (siège de Battice).

IV. AFDELING VAN HET KEMPISCH BEKKEN.

Luikersteenweg, 62, te Hasselt. - Tel. 231.21 en 212.10

De HH. GERARD, P., Divisiédirecteur, Luikersteenweg, 68, te Hasselt. — Tel. 233.15.

van KERCKHOVEN, H., Eerst-aanwezend divisiemijningenieur, Molenstraat, 66, te Genk. — Tel. 283 te Genk.

Die afdeling omvat :

A. — De provincie Limburg,

behalve de gemeenten van het gerechtelijk arrondissement Tongeren, waar het Frans de administratieve taal is.

B. — De provincie Antwerpen.

C. — De provincie Oost-Vlaanderen,

behalve de gemeenten van het kanton Ronse, waar het Frans de administratieve taal is.

D. — De provincie West-Vlaanderen,

behalve de gemeenten van de kantons Mesen, Mœskroen en Wervik, waar het Frans de administratieve taal is.

E. — *In de provincie Brabant.*

Het gerechtelijk arrondissement Leuven en het gerechtelijk arrondissement Brussel, behalve de gemeenten waar het Frans de administratieve taal is.

F. — *In de provincie Henegouwen.*

De gemeenten van de kantons Edingen, Vloesberg en Lessen, waar het Nederlands de administratieve taal is.

G. — *In de provincie Luik.*

De gemeenten van de kantons Aubel, Dalhem en Landen, waar het Nederlands de administratieve taal is.

1. — ARRONDISSEMENT VAN DE KEMPEN.

De Hr. COOLS, G., Hoofdingenieur - Directeur, Luikersteenweg, 51, te Hasselt. — Tel. 237.32.

Dit arrondissement omvat op het huidig ogenblik heel het grondgebied van de afdeling.

1^e district. — De Hr. TIMMERMANS, J., Ingenieur, Kempijsche steenweg, 157, te Hasselt. — Tel. 23.675.

Kolenmijnen

Metaalfabrieken en cokesfabrieken die niet bij mijnen of fabrieken beboren

1) Beeringen - Coursel.

N.V. « *Vieille Montagne* » te Balen.

Kantons Beringen en Hasselt.

2) Houthalen.

N.V. « *Société Générale Métallurgique de Hoboken* » te Olen.

Kantons Herentals en Mol van het gerechtelijk arrondissement Turnhout.

2^e district. — De Hr. BRACKE, J., Ingenieur, Diesterstraat, 20, te Hasselt. — Tel. 210.19.

Kolenmijnen

Metaalfabrieken en cokesfabrieken die niet bij mijnen of fabrieken beboren

1) Helchteren - Zolder.

N. V. « *Société Générale Métallurgique de Hoboken* » te Hoboken.

Kantons St-Truiden en Herk-de-Stad.

2) Winterslag - Genck - Sutedael.

N. V. « *Antwerpse ijzerpletterij* » te Schoten.

N.V. « *Sidal* » te Duffel.

Gemeenten van het kanton Landen, waar het Nederlands de administratieve taal is.

Gerechtelijk arrondissement Leuven, behalve de gemeenten waar het Frans de administratieve taal is.

Gerechtigde arrondissementen Mechelen en Antwerpen.

3^e district. — De Hr. PUT, Y., Ingenieur, Enstegen, 10, te Zonhoven. — Tel. 162 te Zonhoven.

Kolenmijnen

Metaalfabrieken en cokesfabrieken die niet bij mijnen of fabrieken beboren

« *Les Liégeois* ».

N. V. « *Metaalfabrieken van Overpelt-Lommel en Corphalie* » te Overpelt en te Lommel.

Kantons Neerpelt en Peer.
Kanton Bree.

4^e district. — De Hr. X... (dienst tijdelijk waargenomen door de Hr. MEDAETS, J., Ingenieur, Ferd. Nicolaïstraat, 213, te Ougrée). — Tel. 34.01.72, te Luik.

*Kolenmijnen**Metaalfabrieken en cokesfabrieken die niet bij mijnen of fabrieken behoren*

André Dumont sous Asch.

N.V. « Aciéries Allard » te Turnhout.

N. V. « La Métallo Chimique » te Beerse.

N. V. « La Métallurgique de la Campine » te Beerse.

Kantons Bilzen en Borgloon.

Kanton Tongeren, behalve de gemeenten waar het Frans de administratieve taal is.

Gerechtelijk arrondissement Turnhout, behalve de kantons Herentals en Mol.

5^e district. — De Hr. GREGOIRE, H., Ingenieur, Runxtersteenweg, 49, te Hasselt. — Tel. 217.95.

*Kolenmijnen**Metaalfabrieken en cokesfabrieken die niet bij mijnen of fabrieken behoren*

Ste-Barbe et Guillaume Lambert.

N. V. « Usines à zinc de Rothem » te Rotem.

Kantons Maaseik en Mechelen-aan-Maas.

Kanton Zichen - Zussen - Bolder, behalve de gemeenten waar het Frans de administratieve taal is.

Gemeenten van de kantons Aubel en Dalhem, waar het Nederlands de administratieve taal is.

Provincies Oost- en West-Vlaanderen, behalve de gemeenten waar het Frans de administratieve taal is.

Gerechtelijk arrondissement Brussel, behalve de gemeenten waar het Frans de administratieve taal is.

In de provincie Henegouwen : de gemeenten van de kantons Edingen, Vloesberg en Lessen, waar het Nederlands de administratieve taal is.

AFGEVAARDIGDEN BIJ HET MIJNTOEZICHT.

1^e omschrijving te Koersel. — De Hr. HUYSMANS, Felix, Geenhout, 2, te Paal.

Steenkolenmijn Beeringen-Coursel (zetel Kleine Heide).

2^e omschrijving te Zolder. — De Hr. REYNDERS, Leonard, Heerbaan, 116a, te Koersel.

Steenkolenmijn Helchteren-Zolder (zetel Voort).

3^e omschrijving te Houthalen. — De Hr. MENSCH, Frans, Meerlaar straat, 89, te Vorst-Kempen.

Steenkolenmijn Houthalen (zetel Houthalen).

4^e omschrijving te Genk. — De Hr. CRYNS, Henri, Korenweg, 2, te Winterslag.

Steenkolenmijn « Les Liégeois » (zetel Zwartberg).

5^e omschrijving te Genk. — De Hr. NULENS, Ludovicus, Winterslagsebaan, 10, te Zonhoven.

Steenkolenmijn Winterslag-Genck-Sutendael (zetel Winterslag).

6^e omschrijving te Genk. — De Hr. AERTS, Louis, Lieve-Vrouwestraat, 2, te Waterschei.

Steenkolenmijn André Dumont sous Asch (zetel Waterschei).

7^e omschrijving te Eisden. — De Hr. REYNDERS, Jozef, Genebos, 87, te Lummen.

Steenkolenmijn Ste-Barbe et Guillaume Lambert (zetel Eisden).